**Réponses aux questions posées par un soumissionnaire potentiel sur le dossier d’appel d’offres no RFP/2014/0201/V.**

1 juillet 2014

Question 1:

Il est indiqué que la devise privilégiée est US$ mais en page 29, le choix est donné entre deux devises (US$ et F CFA) ; pouvez vous confirmer la possibilité de faire une proposition en F CFA ?

Réponse:

Vous pouvez utiliser le US$ ou le F CFA.

Question 2:

Les 21 jours d’exécution sont ils représentatifs de la charge totale de travail à proposer ou sont ils  une durée pendant laquelle les prestations doivent se réaliser ?

Réponse:

Il s'agit du nombre de jours de travail effectif d’étude, à facturer donc pour l’étude faite. La charge total du travail d’étude a été estimée à 21 jours de travail.

Question 3:

Pouvez- vous confirmer que les 180 jours sont une indication pour la phase 2 mais selon les termes de référence ne sont pas à proposer pour cette étude ?

Réponse:

Les 180 jours représentent la période d'accompagnement. Il y a 21 jours de travail effectif (Etude et présentation des résultats de l'étude) et 180 jours  de mise en oeuvre des résultats de l'étude où le rôle du cabinet sera limité à l'accompagnent ou encadrement de la CENI dans cette mise en oeuvre.

Question 4:

Structure de direction et personnel clé : trois profils sont demandés ; est- ce une obligation ou est il possible de proposer un nombre plus restreint de ressources ?

Réponse:

Le choix du personnel à déployer et de la structure de direction est au soumissionnaire. Cependant celui-ci doit présenter les profiles du personnel à déployer pour appréciation par les évaluateurs de son offre.

Question 5:

Pouvez- vous nous communiquer les conditions dans lesquelles seront  organisés les ateliers ? Nombre ? Prise en charge des frais par la CENI et l’UNDP ?

Réponse:

C'est au soumissionnaire de proposer les conditions et le nombre d'ateliers à organiser. La CENI et/ou le PNUD prendra en charge des frais d'organisation des ateliers.

Question 6:

Y a-t-il nécessité de s’être inscrit au préalable comme vendor auprès de l’UNDP pour participer à ce RFP ? Si oui, combien de temps prend la procédure de revue ?

Réponse:

L'inscription au préalable n'est pas mandataire mais elle est recommandée. Le temps de la procédure de revue s'inscrit dans les limites du délai de validité des offres.

Question7:

Lettre d’accusé de réception du RFP et confirmation de participation au RFP : est- il possible de vous envoyer cette lettre par email ?

Réponse:

La lettre du soumissionnaire confirmant sa participation à ce processus compétitif peut être soumise aussi via email à l'adresse suivante: procurement.td@undp.org.

Question 8:

Section 2 /Approche et plan d’exécution /2.8 Partenariats : de quels partenariats s’agit- il ? S’agit de partenaires industriels et de sociétés e services pouvant assurer la mise en œuvre  de la solution biométrique ou s’agit- il de partenariats institutionnels pour valider les hypothèses retenues.

Réponse:

Il s'agit des partenariats institutionnels.